



## LES AIDES FINANCIÈRES

- **LES AIDES**

- L'aide sociale

Versée par le **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**, l'aide sociale départementale est destinée à prendre en charge tout ou partie des frais d'hébergement des personnes dont les ressources ne seraient pas suffisantes.

- Le logement : l'allocation personnalisée de logement (APL)

L'allocation personnalisée de logement est destinée à financer une partie des frais d'hébergement. Son montant est calculé en fonction de vos ressources, des frais d'hébergement, du type d'établissement et de son lieu d'implantation.

Cette aide est cumulable avec l'aide sociale et est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

- **L'APA À DOMICILE**

Versée par le **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est destinée (dans le cadre du maintien à domicile) à prendre en charge une partie des frais de l'aide à domicile (ménage, accompagnement par une personne extérieure à l'établissement).

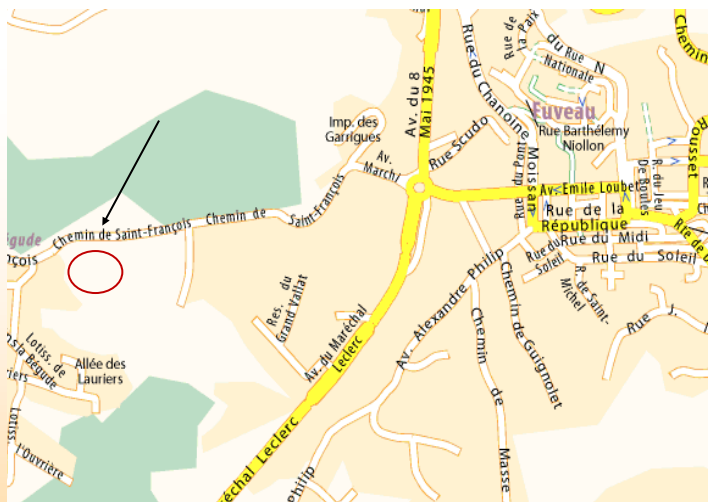
**Le montant alloué n'est pas déductible du loyer. Il permet l'octroi d'heures d'aide à domicile.**



## SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située à proximité du centre du village, et à 15 kms d'Aix-en-Provence, la résidence offrira, dans un cadre agréable, une multitude de services au sein d'appartements indépendants. La Résidence autonomie « Villa Sainte-Victoire » ouvert ses portes le 1er mars 2023.

Ce mode d'hébergement collectif est réservé à des personnes indépendantes et valides de plus de 60 ans, capables de vivre en communauté (des dérogations d'âge peuvent être demandées).



Association  
**« LES JARDINS DE LA SAINTE-VICTOIRE »**  
12, impasse Saint-François  
13710 FUYEAU  
[accueil-villasainte victoire@sud-generations.fr](mailto:accueil-villasainte victoire@sud-generations.fr)

# VILLA SAINTE VICTOIRE RÉSIDENCE AUTONOMIE



Association  
**« LES JARDINS DE LA SAINTE-VICTOIRE »**  
12, impasse Saint-François  
13710 FUYEAU  
[accueil-villasainte victoire@sud-generations.fr](mailto:accueil-villasainte victoire@sud-generations.fr)

**Tél. : 04-65-07-15-00**



## LE PRINCIPE

- **LA VILLA SAINTE-VICTOIRE**

Réservée à des personnes valides et autonomes de 60 ans et plus, la Résidence autonomie « Villa Sainte-Victoire » est le lieu idéal pour des résidents à la recherche de vie sociale, d'animation, de sécurité et d'assistance au quotidien.

- **BIEN-ÊTRE**

La Résidence autonomie apparaît comme un parfait compromis entre le domicile et l'entrée en maison de retraite. Destinée à favoriser le maintien à domicile, elle permet aux résidents de conserver une autonomie de vie aussi large que possible tout en évitant l'isolement et la solitude.

- **SÉCURITÉ**

La présence d'un veilleur de nuit, 7 jours sur 7, au sein de l'équipe de La « Villa Sainte-Victoire », vous garantit sécurité et tranquillité.



## LE CONFORT

- **LES APPARTEMENTS**

La Résidence autonomie « Villa Sainte-Victoire » compte 19 T1BIS et 41 T2 meublés ou non, tout ou partie, répartis sur 3 niveaux. Leur superficie est de 30 à 34 m<sup>2</sup> pour un T1 et de 38 m<sup>2</sup> pour un T2. Chaque appartement est équipé d'une kitchenette, d'une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite et d'une terrasse.

- **LES ESPACES COLLECTIFS**

Les résidents pourront profiter à leur guise des équipements mis à disposition par la Résidence :

- Les salons d'étage
- Le jardin paysagé
- Le boulodrome
- La salle de cinéma



- **LA RESTAURATION**

Le service « Restauration » fonctionne 7j/7 et assure le déjeuner et le dîner.

Les repas sont confectionnés sur place par nos cuisiniers.

Les résidents prendront leur petit déjeuner individuellement dans leur logement.

A cet effet, chaque mois, les denrées nécessaires leur seront distribuées.



## LES SERVICES PROPOSÉS

- **L'ANIMATION**

Les activités proposées au sein de la Résidence telles que, repas à thème, activités manuelles, jeux de mémoire et de société, loto, tricot, broderie, gym douce, séance de cinéma, rencontres avec des associations et des clubs du 3<sup>ème</sup> âge sont encadrées par notre animatrice qualifiée.

La Résidence est équipée d'un minibus à disposition.

- **LA LINGERIE**

L'entretien des draps et du linge est assuré par la lingère une fois par semaine.

- **L'ENTRETIEN DES APPARTEMENTS**

L'entretien et le nettoyage des appartements sont assurés par l'établissement deux fois par mois.

